

Candidature : quelles pièces dois-je préparer ?

- 1) Une copie de votre carte d'identité recto/verso
- 2) Votre CV mis à jour
- 3) Une lettre de motivation pour la formation concernée
- 4) L'attestation employeur (pour les demandeurs d'emploi uniquement)
- 5) Une copie des derniers diplômes obtenus (CAP, baccalauréat, licence, etc.)

Ces pièces seront à fournir lors de votre candidature via notre <u>interface</u> <u>de candidature</u>. En les préparant à l'avance, vous êtes sûr de ne rien oublier et de valider votre candidature facilement.

Astuce : pour faire des scans de vos documents sans imprimante, téléchargez l'application pour mobile gratuite "CamScanner" : elle vous permettra de transformer une photo de votre pièce d'identité, dimplôme, etc. en un scan pdf.